

- **La Ligue crée des bibliothèques populaires** : de 1866 à 1879, elle subsidie près d'une centaine de bibliothèques, tant francophones que flamandes, et crée, en 1899, des bibliothèques circulantes. En 1906, ces dernières sont 43 à desservir 6 provinces et 44 communes.
- **La Ligue soutient, dès sa création, des cours et des écoles pour les adultes des milieux populaires** qui n'ont pu aller à l'école ou qui veulent compléter leur formation.
- **La Ligue soutient les politiques de discriminations positives**. La Ligue prône la redistribution équitable des ressources, de manière à compenser les inégalités de départ.

- **La Ligue défend une école moins discriminatoire**. Diverses études pointent régulièrement le fait que les enfants qui investissent les filières qualifiantes, considérées comme des filières de relégation, sont, en grande partie, issus des milieux défavorisés. Face à cela, la Ligue prône un réseau d'enseignement unique, un tronc commun général et polytechnique pour tous les enfants.
- **La Ligue se positionne pour une régulation des inscriptions** en Fédération Wallonie-Bruxelles afin de lutter contre les écoles « ghetto ». La mixité dans les classes est prônée afin de réduire les inégalités.

“En ce qui concerne le principe de l'égalité, il apparaît à la Ligue que les écoles ghettos réduisent la dimension émancipatrice de l'enseignement et que la mixité sociale est un facteur davantage positif. Encore faut-il que la mixité sociale ne se réduise pas dans les écoles à une simple cohabitation de fait et que la vie scolaire favorise de manière réussie les interactions entre les jeunes d'origines différentes.”

Sources : Du Décret « Inscriptions » au Décret « Mixité sociale » - Communiqué de presse de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl, « Moins chercher à contrôler les écoles « élitistes » et améliorer l'enseignement des écoles moins bien « cotées ».



Étude - Les décrets Inscription : construire la mixité dans un contexte de libre-choix, décembre 2013

La lutte contre les inégalités sociales au cœur des actions de la Ligue, aujourd'hui



Étude - Quelle scolarité dans les IPPJ? Les Institutions publiques de protection de la jeunesse face à l'enjeu éducatif, décembre 2012

- **La Ligue est active dans le domaine de l'intégration des populations d'origine étrangère**. Elle organise des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère, surtout destinés aux femmes et, en menant des projets pour faciliter la communication entre l'école et les parents dans les milieux populaires multiculturels, la Ligue donne aux parents des clés pour mieux accompagner leurs enfants dans leur scolarité.
- **La Ligue organise des formations et des sorties culturelles à un prix démocratique**, afin qu'elles soient accessibles au plus grand nombre.

- **La Ligue effectue un travail de vulgarisation des questions de l'enseignement**. Via la revue *Éduquer* et ses études, la Ligue essaie de rendre accessible les enjeux de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour exemple, la Ligue a réalisé en 2012, une étude sur les IPPJ : *Quelle scolarité dans les IPPJ? Les Institutions publiques de protection de la jeunesse face à l'enjeu éducatif*, 2012.

